



## Présentation synthétique du Rapport annuel d'évaluation 2009

Janvier 2010

- **Mission d'évaluation**  
Programme Opérationnel FSE 2007-2013 :  
Compétitivité régionale et emploi
- **Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation  
Professionnelle**

## **1- Contexte de mise en œuvre de l'évaluation**

L'autorité de gestion et plus largement le partenariat du Programme Opérationnel FSE s'est doté d'un plan d'évaluation, qui prévoit la réalisation d'un rapport d'évaluation annuel, complémentaire du rapport annuel d'exécution. Ce rapport d'évaluation a vocation à rendre compte en continu des réalisations du programme, puis progressivement des résultats enregistrés, y compris dans des dimensions transversales aux axes et mesures. Il peut également émettre des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du programme qui tiennent compte de l'évolution du contexte et des besoins.

Le présent document est le premier rapport annuel d'évaluation et à ce titre ne recouvre que partiellement les objectifs qui lui sont assignés à terme. Ceci s'explique en premier lieu par la nécessité fondatrice de mettre en place un système de suivi adéquat puis de s'assurer de son utilisation. Par ailleurs, avant de pouvoir mesurer certains résultats, il faut laisser le temps à certaines actions de se réaliser.

Le Comité scientifique d'évaluation, qui suit les travaux confiés au consortium chargé de l'évaluation en continu du PO FSE, a donc souhaité que le premier rapport d'évaluation rende notamment compte de la mise en place du système de suivi et évalue la capacité des acteurs à se l'approprier. C'est la raison pour laquelle, cette partie du rapport est la plus développée.

L'analyse des réalisations et des résultats demeure partielle mais permet d'ores et déjà de relever certaines tendances ou de soulever quelques questions quant aux priorités que le PO FSE poursuit.

Enfin, le rapport contient les conclusions et recommandations de l'évaluation de la communication, qui fait l'objet d'un rapport distinct.

## **2- Une priorité donnée à l'évaluation des processus de mise en œuvre du système de suivi**

La condition sine qua non d'une évaluation en continu est de disposer du matériau de base, c'est-à-dire des informations concernant les caractéristiques des participants, leur devenir, la prise en compte des priorités transversales, la catégorisation en axes d'analyse et en nomenclatures.

L'effort d'évaluation a porté en 2009 sur la consolidation puis la stabilisation du système de suivi et sur l'accompagnement des acteurs pour la diffusion et l'appropriation du système en lien avec l'autorité de gestion.

En effet, bien que les conditions pour la collecte d'information puissent être considérées comme satisfaisantes depuis fin juin 2009, notamment par

l'amélioration sensible des outils de saisie et de valorisation des informations, de fortes difficultés d'ordre technique d'abord mais aussi d'ordre culturel et organisationnel ensuite, ont freiné la saisie des indicateurs.

On peut néanmoins souligner une évolution très favorable sur le dernier trimestre 2009. Les acteurs impliqués dans la collecte et le renseignement ont souvent indiqué que cette démarche, systématisée et formalisée, était nouvelle pour eux et avait nécessité un temps d'apprentissage. Ces difficultés devraient être rapidement dépassées et ce d'autant que les outils de saisie se sont également largement améliorés.

On peut ainsi considérer que plusieurs facteurs convergents ont permis de passer cette première étape, probablement la plus lourde :

- **la non clôture du RAE 2008** par la Commission Européenne, qui a joué un rôle important dans la prise de conscience collective du caractère obligatoire de la fourniture des données,
- **le portage politique** par l'autorité de gestion concernant l'importance de la collecte et de la saisie des données collectées,
- **le plan régional l'appui des autorités de gestion déléguées**, associant l'animation du système par la mission évaluation de la SDFSE -DGEFP, et les nombreuses réunions d'explication et de débat menées par l'évaluateur lui-même.

Ainsi, même si tous les freins à un système de suivi performant n'ont pas été totalement levés, une forte dynamique positive est aujourd'hui enclenchée. L'enjeu pour 2010 est de conforter cette dynamique afin de pouvoir capitaliser les efforts faits pour utiliser pleinement à différents niveaux l'évaluation comme un outil de pilotage et d'amélioration. Il s'agit maintenant de passer d'une logique de rattrapage de saisie à une logique d'anticipation et de saisie en continu.

**Parmi les propositions pour 2010 :**

- conforter les autorités de gestion déléguées dans leur rôle de pilotage : l'autorité de gestion doit poursuivre son action pour légitimer le système de suivi et d'évaluation, et doter les AGD d'outils de pilotage de ce système de suivi.
- favoriser l'animation des Organismes Intermédiaires ; en coordonnant l'animation régionale et le travail avec les têtes de réseau,
- faciliter le dialogue des gestionnaires vers les bénéficiaires.

### **3- Analyse de la mise en œuvre du Programme Opérationnel et contextualisation dans la crise**

Il est d'abord rappelé que pour ce premier rapport expérimental, compte tenu de la priorité donnée à la mise en place du système d'information évaluatif, il n'a pas été prévu de se livrer une analyse de la pertinence du programme.

**En revanche, il a été demandé à l'évaluateur de mener une réflexion, articulée sur les débats du Colloque National FSE de Dijon des 2 et 3 décembre 2009, sur l'évolution du contexte lié à la crise et sur l'incidence éventuelle de celle-ci sur la dynamique de programmation et les priorités.**

Sans pouvoir tirer à ce stade des enseignements approfondis faute de données exhaustives issues du système des indicateurs, on peut cependant à partir des données les plus fiables et des éléments de contextualisation connus, identifier quelques points de vigilance et de questionnement.

On doit d'abord se rappeler que le PO a été construit et structuré pour répondre à des faiblesses structurelles de la relation économie emploi formation qui n'ont pas disparu dans le contexte de crise. Cependant, le cadre du PO a permis la mise en place d'actions pour répondre aux difficultés rencontrées : par l'appui au maintien dans l'emploi, via la formation des salariés en chômage partiel, avec la mise en place de dispositifs de reclassement, en facilitant des partenariats pour l'anticipation et l'accompagnement des mutations, etc.

La mise en œuvre du PO doit aussi faire face à l'augmentation des entrées dans les dispositifs d'insertion, à l'allongement des durées de parcours d'insertion, dans un contexte de mise en œuvre de l'inclusion active.

Les deux premières années de programmation ont aussi permis de mieux comprendre la nécessité d'une articulation en continu du FSE par rapport aux politiques des partenaires- comme en témoigne par exemple la question de la création et de la reprise d'activités- **mais avec une valeur ajoutée propre et non comme un simple instrument d'abondement du droit commun.**

**Parmi les propositions pour 2010 :**

- Affirmer le positionnement du FSE comme une source de financement devant chercher l'innovation (en vue d'une transposabilité) et des effets leviers,
- Améliorer la coordination territoriale des actions de l'axe 1 et en améliorer les outils et méthodes,
- Poursuivre les efforts de financement de l'axe 3 à la hauteur des problématiques (en lien avec une amélioration de la coordination de l'offre d'insertion).

Le ciblage du FSE vers les publics cibles est aujourd'hui respecté dans la programmation, avec notamment une forte proportion des publics de bas niveaux de qualification parmi les participants.

On peut noter cependant une difficulté à toucher les jeunes salariés, dans un contexte particulièrement défavorable aux jeunes peu qualifiés, occupant des emplois temporaires. De plus, la part des plus de 45 ans apparaît satisfaisante, mais les leviers qui permettraient d'avoir un effet sur leurs trajectoires professionnelles ne sont pas encore bien identifiés, limitant ainsi la mobilisation du FSE sur cet objectif.

Il reste que les priorités transversales ne sont pas suffisamment structurantes dans la programmation FSE, et en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes, et le développement durable.

**Parmi les propositions du rapport pour 2010 :**

- Mettre en œuvre concrètement l'évaluation, proposée dans le PO et selon le souhait du CSE, de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes (évaluation thématique) pour améliorer la suite de la programmation,
- Animer la réflexion sur l'ensemble des priorités transversales, afin de rendre opérationnelle la prise en compte de ces priorités : le développement durable et le vieillissement actif peuvent être les premiers thèmes,
- Etudier la meilleure prise en compte des travailleurs intérimaires dans la mise en œuvre du PO, notamment pour améliorer leur accès à la formation,
- Recenser, améliorer et partager les démarches, outils et méthodes d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques.

Pour une vue complète des propositions, il est suggéré d'examiner le dernier chapitre du Rapport d'évaluation annuel lui-même.